

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Harpic Platinum Pro-Shield Lavender

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: 96/19/L-M00-000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: LU-0020652-0018

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	5
5. Conditions générales d'utilisation	9
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	10
6. Autres informations	10

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Harpic Platinum Pro-Shield Lavender

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	RB HyHo Belgium SA
	Adresse	Researchdreef 20 allée de la Recherche 1070 Brussels Belgique
Numéro de l'autorisation	96/19/L-M00-000 1-1	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	LU-0020652-0018	
Date de l'autorisation	30/04/2019	
Date d'expiration de l'autorisation	21/06/2026	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Reckitt Benckiser (UK) Ltd
Adresse du fabricant	Sinfin Lane DE24 9GG Derby Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Sinfin Lane DE24 9GG Derby Royaume-Uni

Nom du fabricant

Reckitt Benckiser Production (Poland) sp z.o.o.

Adresse du fabricant

Ul Okunin 1 05-100 Nowy Dwor Mazowiecki Pologne

Emplacement des sites de fabrication

Ul Okunin 1 05-100 Nowy Dwor Mazowiecki Pologne

Nom du fabricant

P.P.H.U. TRANS-CHEM,

Adresse du fabricant

ul. Przemysłowa 5 05-100 Nowy Dwor Mazowiecki Pologne

Emplacement des sites de fabrication

ul. Przemysłowa 5 05-100 Nowy Dwor Mazowiecki Pologne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active

36 - Acide chlorhydrique

Nom du fabricant

Ineos Chlor Limited

Adresse du fabricant

South Parade, PO Box 9 WA7 4JE Runcorn Royaume-Uni

Emplacement des sites de fabrication

South Parade, PO Box 9 WA7 4JE Runcorn Royaume-Uni

Substance active

36 - Acide chlorhydrique

Nom du fabricant

BASF AG

Adresse du fabricant

Carl-Bosch-Str. 38, Ludwigshafen am Rhein, Rheinland-Pfalz 67056 Ludwigshafen
Allemagne

Emplacement des sites de fabrication

Carl-Bosch-Str. 38, Ludwigshafen am Rhein, Rheinland-Pfalz 67056 Ludwigshafen
Allemagne

Substance active	36 - Acide chlorhydrique
Nom du fabricant	PCC Rokita SA
Adresse du fabricant	ul. Sienkiewicza 4 56-120 Brzeg Dolny Pologne
Emplacement des sites de fabrication	ul. Sienkiewicza 4 56-120 Brzeg Dolny Pologne
Substance active	36 - Acide chlorhydrique
Nom du fabricant	Brenntag Polska Sp. z o.o.
Adresse du fabricant	ul. J. Bema 21 47-224 Kędzierzyn-Koźle Pologne
Emplacement des sites de fabrication	ul. J. Bema 21 47-224 Kędzierzyn-Koźle Pologne
Substance active	36 - Acide chlorhydrique
Nom du fabricant	Industrial Chemicals Limited
Adresse du fabricant	Hogg Lane, Grays, Essex, RM17 5DU Grays Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Stoneness Road, West Thurrock, Grays, Essex RM20 3AG Grays Royaume-Uni
Substance active	36 - Acide chlorhydrique
Nom du fabricant	Borregaard AS
Adresse du fabricant	PO Box 162 N-1071 Sarpsborg Norvège
Emplacement des sites de fabrication	Gardsgata 20, C-Port 1721 Sarpsborg Norvège

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide chlorhydrique	Hydrochloric acid	Substance active		231-595-7	9
Tallow trimethylammonium chloride	Quaternary ammonium compounds, trimethyltallow alkyl, chlorides		8030-78-2	232-447-4	0,345
Bis (2-hydroxyethyl) tallow alkylamine	Ethanol, 2,2'-iminobis-, N-tallow alkyl derivatives		61791-44-4	263-177-5	1,208

2.2. Type de formulation

Liquide prêt à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Peut être corrosif pour les métaux.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Ne pas respirer les vapeurs.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Garder sous clef.

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.

Éliminer le contenu dans selon la réglementation locale/nationale

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfectant de surface à usage domestique pour cuvettes de toilette.

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Utilisé comme désinfectant de surface pour cuvettes de toilette

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Fungi
Nom commun: Fungi
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levures
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Virus
Nom commun: Viruses
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Spores bactériennes
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Nettoyant-désinfectant pour cuvette de toilette

Méthode(s) d'application

Verser -
Pour appliquer le produit, placer l'embout sous le rebord de la cuvette. Ces instructions permettent d'appliquer une dose de produit recouvrant entièrement la surface de la cuvette.

Taux et fréquences d'application

~80 mL selon les préconisations d'emploi - 0 -
Sans restriction. Comme demandé.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel qualifié
Professionnel
Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Flacon en polyéthylène haute densité opaque (PEHD). Le bouchon du flacon doit toujours répondre aux spécifications techniques définies dans le rapport d'évaluation du produit biocide (PAR).

°Flacon, plastique : PEHD - 500 ml.

°Flacon, Plastique: PEHD - 680 ml.

°Flacon, plastique : PEHD - 750 ml.

°Flacon, plastique : PEHD - 1000 ml.

°Flacon, plastique : PEHD - 900 ml.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le port de gants est recommandé lors du nettoyage et de la désinfection des toilettes.

1. Soulever la lunette et placer soigneusement l'embout sous le rebord des toilettes.
2. Presser le flacon et appliquer le produit lentement dans toute la cuvette, en utilisant suffisamment de liquide pour couvrir complètement la surface.
3. Pour des résultats de nettoyage [optimal], laisser agir pendant [1/5/10/30] minutes, tirer la chasse et brosser.
4. Pour désinfecter, laisser agir 60 minutes, tirer la chasse et brosser.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Le bouchon du flacon doit toujours répondre aux spécifications techniques définies dans le rapport d'évaluation du produit biocide (PAR).
Ne pas utiliser avec des agents de blanchiment ou d'autres produits de nettoyage.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

SANTÉ HUMAINE

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler le centre antipoison ou un médecin si des effets néfastes sur la santé persistent ou sont sérieux.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

Appeler le centre antipoison ou un médecin si des effets néfastes sur la santé persistent ou sont sérieux.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la victime est inconsciente, la placer sur le côté, en position latérale de sécurité et consulter un médecin immédiatement.

Préconisations pour les utilisateurs - Se laver les mains et la peau exposée avant les repas et après utilisation.

PARTIE ENVIRONNEMENT

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale.

Contrôle du déversement accidentel :

Petits déversements : Diluer avec de l'eau et essuyer ou absorber à l'aide d'un matériau inerte. Les matériaux contaminés doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

Déversements importants : Contenir le déversement et recueillir en vue de l'élimination. L'élimination de ce produit doit toujours être effectuée conformément à la législation applicable sur les déchets et conformément aux réglementations locales et régionales en vigueur.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Produit:

Méthodes d'élimination : Les matériaux contaminés doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. L'élimination de ce produit doit toujours être effectuée conformément à la législation applicable sur les déchets et conformément aux réglementations locales et régionales en vigueur.

Catalogue Européen des Déchets (CED) Code pour les déchets 20 01 29*: détergents contenant des substances dangereuses

Emballage:

Méthodes d'élimination : Dans la mesure du possible, éviter ou réduire au minimum, la production de déchets. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. L'élimination du flacon doit toujours être effectuée conformément à la législation applicable sur les déchets et conformément aux réglementations locales et régionales en vigueur.

Catalogue Européen des Déchets (CED) Code pour les déchets 15 01 10*: emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Précautions spéciales : L'élimination doit être effectuée conformément à la législation applicable aux déchets et conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur. Les emballages et les flacons ne peuvent être recyclés que s'ils sont entièrement vides.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des produits alimentaires, des boissons et des matières incompatibles.

Tenir à l'écart des bases. Conserver le bidon bien fermé jusqu'à son utilisation. Refermer soigneusement les flacons qui ont été ouverts et ranger en position verticale.

Ne pas entreposer dans des récipients non étiquetés.

La durée de conservation du produit est de 24 mois.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Voir 4.1.1.

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir 4.1.2.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 4.1.3.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Voir 4.1.4.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 4.1.5.

6. Autres informations

1. Tous les produits de cette famille ont la même formulation de base, les seules différences étant le parfum, la couleur et la composition du tensioactif. La formule détaillée est indiquée dans le dossier IUCLID correspondant à cette famille.
2. Tous les produits de cette famille ont la même classification, les mêmes organismes cibles, types d'emballage, instructions d'utilisation, zones cibles et dosage.
3. Ne pas utiliser avec des agents de blanchiment ou d'autres produits de nettoyage.